

## ITINÉRAIRE

**D/A** - Passer à gauche de la Longère, traverser la voie verte et au bout de 15 m, bifurquer vers la gauche.

**1** - Tourner à gauche sur le grand chemin forestier de la Ligne Lombart Gouault, traverser la D43 et continuer sur 600 m. Au carrefour en T, appuyer à droite sur le « Cordon de l'Orient ». Rejoindre un carrefour.

**2** - Suivre la direction de Mesnil-Saint-Père sur le panneau, puis continuer toujours tout droit jusqu'à la clairière.

**3** - Arrivé à la clairière, quitter le chemin forestier et virer tout de suite à gauche pour rentrer dans la forêt. Faites attention aux ornières glissantes tout au long du parcours. Ignorer les sentes qui partent de chaque côté. Traverser le Ru de Thieloup. Aboutir à la D26.

**4** - Tourner à gauche sur la RD28. Marcher tout droit jusqu'à parvenir à l'entrée du village de La-Loge-aux-Chèvres.

**5** - Pénétrer dans le village en suivant, à gauche, la « Voie aux vaches ». Après 50 m, bifurquer à droite sur la « Voie du Calvaire ». 150 m plus loin, tourner à gauche et suivre Mesnil-saint-Père jusqu'aux quatre chemins.

**6** - À la croisée des quatre chemins, prendre à gauche sur le chemin herbeux, puis continuer tout droit jusqu'à la patte d'oie.

**7** - À la patte d'oie, appuyer à droite pour suivre le chemin principal et retrouver le point (2).





**2** - Reprendre ici, à droite, le trajet de l'aller pour revenir au parking de la Maison du Parc (**D/A**).

## Retrouvez-nous, entre lacs et forêts, au coeur d'un territoire au patrimoine naturel exceptionnel !

- En venant de PARIS : A5 sortie 23 « Thennelières »
- En venant de DIJON : A5 sortie 22 « Magnant »
- En venant de LILLE/REIMS : A26 sortie 21 « Vallée de l'Aube »



### BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS

-  Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.
-  Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.
-  Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.
-  En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

### Pour tout renseignement ou réservation :

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient  
Maison du Parc – 10220 PINEY

+33 (0)3 25 43 38 88

info@pnrfo.org

Suivez notre actualité sur Facebook

[www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)



## 18 RANDONNÉE DE LA FONTAINE COLETTE

Départ : Maison du Parc

Distance : 11.15 Km

Durée : 3H20

Chemins non-revêtu : 82.9%



Randonnée n° 2149641

### BALISAGE DU CIRCUIT

 BONNE DIRECTION



MAUVAISE DIRECTION

 TOURNER À DROITE



TOURNER À GAUCHE

Ce circuit est balisé par l'association des Randonneurs du Briennois partenaires du PNR de la Forêt d'Orient.



Troyes Champagne Métropole et les 58 communes du Parc






Crédit photo : PnrFO

Consulter la randonnée sur visorando ou sur notre site internet : [pnr-foret-orient.fr](http://pnr-foret-orient.fr)





**LÉGENDE**

	Eglise		Mairie
	Voie verte		Croix - Calvaire(s)
	Circuit des Granges Auboises		Circuit du Grand Orient